



Fiche programme de la sortie ski de montagne n°18-S008
Premières traces
Samedi 9 décembre au dimanche 10 décembre 2017, soit 2 jours.

Accord préalable pour l'inscription : **NON**
Nombre maximal de participants : 8 (**organiseurs compris**)

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)
2. Nicolas DOMINE
Ghislain MAZARS
3. Mail: dominenicolas54@gmail.com
Mail : ghislainmazars@yahoo.fr
4. Tél. : 06 18 10 53 57
Tel : 06 80 89 93 35

5. Programme prévisionnel

	Montée
1 ^{er} jour : Ceillac – Cime du Mélezet – Vallon d'Albert (2610)	1000 m max
2 ^e jour : Col Girardin (2700) ou col Tronchet (2687)	1000 m max

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Carte 1/25000 : IGN 3537 ET et 3637 OT

6. Caractéristiques de la course programmée

6.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
Type de course	Conduite de course	1 skieurs en aller et retour
Dénivelé journalier maximal prévu		+1000 m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

6.2 Conditions d'hébergement : refuge gardé (prévoir drap de sac)

6.3 Participation aux frais : cf. Programme

6.4 Frais prévisionnels supplémentaires sur place : environ 100 euros

- Taxi AR de Montdauphin à Ceillac voire au Mélezet suivant l'enneigement
- ½ pension au refuge
- repas du dimanche soir

6.5 *Arrhes* Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.
Arrhes versées : Non

7. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 8 décembre, rendez-vous à 20h30 pour un départ à 21h00 ?.
Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 11 décembre vers 5h30

8. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : DVA et piles de rechange NEUVES, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : Le DVA, la pelle et la sonde en bon état sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : matériel glacier ?crampons ?

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course.

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.